Communication

UE 25

Enseignant(s) responsable de l'UE : Dorothée KLEIN
Autres enseignant·e·s de l'UE : Maxime DEBLANDER

Année d'études	Bloc 2
Acronyme	TCU23COM
Nombre de crédits ECTS	3 (facteur de pondération)
Volume horaire	30 h (Q1 30 / Q2 0)
Période de l'année	Quadrimestre 1 & 2
Niveau du cycle	1er cycle
Cadre européen de certification	Niveau 6
Caractère dans le programme	Cours obligatoire dans le programme
Langue(s) d'enseignement	Français
Coordonnées du service	Campus d'Anderlecht, Avenue Émile Gryzon 1 (bât. 4C), 1070 Anderlecht
Mode d'évaluation	Unité évaluée en épreuve intégrée
UE prérequises	Néant
UE corequises	Néant

Liste des activités d'apprentissage

Activité d'apprentissage	Volume horaire	ECTS	Présence obligatoire
TC23COM Communication techno-scientifique	30	3	NON

Contribution de l'UE au profil d'enseignement du programme

- **RE01** ARES. 1 Communiquer et informer :
- **RE01.2** ARES. 1.2 Mener une discussion, argumenter et convaincre de manière constructive
- **RE01.4** ARES. 1.4 Utiliser le vocabulaire adéquat
- **RE02.1** ARES. 2.1 Elaborer une méthodologie de travail
- **RE02.4** ARES. 2.4 Rechercher et utiliser les ressources adéquates

Autres connaissances ou compétences prérequises

Néant.

Descriptif des objectifs et des contenus de l'UE

Communication techno-scientifique

Objectifs

- Renforcer et professionnaliser les compétences orales et écrites de l'étudiant ainsi que développer, chez lui, certaines habiletés fondamentales de rigueur, de précision et de cohérence dans l'organisation et l'expression de sa pensée (importance des consignes, de la distance critique, de l'argumentation...)

- Produire des écrits professionnels et écrits d'insertion professionnelle d'un niveau standard voire spécialisé (en lien avec son futur secteur d'activités)

- Maitriser un ensemble de règles relatives à la prise de parole orale dans un contexte professionnel et citoyen

- S'initier à la démarche de recherche, préparer aux exigences d'un TFE (méthodologie de travail, perfectionnement dans la maitrise de la langue orale et écrite, etc.)

- Mettre en perspective la construction de savoirs et ses dimensions juridiques, politiques et déontologiques

-Maitriser les étapes et les tâches du travail en équipe et en réseau

Contenu

Le développement et le renforcement des compétences orales (verbales, non verbales) et rédactionnelles (cohérence, syntaxe, ponctuation, lexique, registres, orthographe...)
L'élaboration de productions orales et écrites dans et en dehors d'un contexte professionnel (exposés, rapport, mails...)
La construction d'une problématique de recherche, l'élaboration d'une méthodologie et d'un calendrier de travail, la préparation d'un TFE (bibliographie, plagiat, reformulation, structure du texte...)
La recherche et la validation de sources pertinentes et recoupées en lien avec l'actualité
Le vocabulaire techno-médical (formation des termes médicaux)

Activités et méthodes d'apprentissage et d'enseignement

Communication techno-scientifique

Cours magistral et interactif en auditoire (ateliers d'apprentissage et d'écriture obligatoires, mises en situation, travaux de groupe, exposés oraux obligatoires...), préparations et travaux en auditoire et à domicile en collaboration avec un titulaire d'une autre UE, visite extérieure, invité.e externe, etc. Documentation mise en ligne sur le campus numérique

Acquis d'apprentissage sanctionnés, spécifiques et contribuant à l'UE

Communication techno-scientifique

Au terme de sa formation, le Bachelier en Électronique médicale est capable de :

1 Communiquer et informer oralement et par écrit, dans un contexte professionnel

2 Mener une discussion, argumenter et convaincre de manière constructive

3 Développer un raisonnement sur la base de sources fiables et d'actualité

4 Utiliser le vocabulaire adéquat

5 Travailler en équipe

Description des supports de cours indispensables

Description	Accès à la source	URL
Communication techno-scientifique : Notes de cours et documents de travail	sur le campus numérique	—

Description des références et des supports complémentaires

Aucune référence complémentaire renseignée.

Mode d'évaluation et de pondération par activité au sein de l'UE

Cette unité d'enseignement est évaluée en épreuve intégrée.

Janvier			
Ensemble de l'UE			
Évaluation continue	50 %	Type de questions : Examen Oral	Examen à livre : Livre fermé
Examen oral	50 %	Type de questions : Examen Oral	Examen à livre : Livre fermé
L'examen oral est précédé de la remise de travaux constitutifs de l'évaluation continue lors d'ateliers obligatoires, à des échéances précisées sur l'ecampus (moodle) ou le dernier jour de cours, au plus tard.			
Juin			
Ensemble de l'UE			
Évaluation continue	50 %	Type de questions : Examen Oral	Examen à livre : Livre fermé
Examen oral	50 %	Type de questions : Examen Oral	Examen à livre : Livre fermé
L'examen oral est précédé de la remise de travaux constitutifs de l'évaluation continue lors d'ateliers obligatoires, à des échéances précisées sur l'ecampus (moodle) ou le dernier jour de cours, au plus tard.			
Août			
Ensemble de l'UE			
Examen écrit	50 %	Type de questions : Questions ouvertes	Examen à livre : Livre fermé
Examen oral	50 %	Type de questions : Questions ouvertes	Examen à livre : Livre fermé
L'examen écrit de 2 heures sera suivi d'un examen oral de dix minutes.			